

à l'union entre tous les jeunes-gens qui entrent dans cette vie aventureuse du marchand, si remplie de chances de fortune comme d'infortune, mais qui peut acquérir tant de stabilité, si tous ceux qui la parcourent avaient entre eux plus d'amitié et de bonnes relations, s'ils s'appuyaient plus les uns sur les autres. On but à l'esprit d'intelligence qui domine, à la soif de savoir qui anime les jeunes commis et les jeunes marchands d'aujourd'hui. On but à la libéralité des maîtres, avec l'espoir qu'ils seraient assez bons pour se rappeler le temps où ils étaient obligés de servir eux-mêmes, enfin on but à la prospérité future des jeunes négociants Canadiens français et dans l'entraînement général qui s'empara des cœurs à l'aide de quelques bouteilles de bon vin, on but même à l'arrivée du Great Britain et des autres vaisseaux d'outre-mer.

### NOUVELLES D'EUROPE.

*Arrivée de l'Hibernia à Boston.*—La malle américaine d'aujourd'hui nous apprend que le steamer *Hibernia* est arrivé à Boston mardi dernier à 7 heures du matin, après un passage de 17 jours.—Les nouvelles sont absolument sans importance. Nous donnons plus bas quelques extraits que nous traduisons des journaux anglais.

Le marché aux grains à Liverpool était sans activité. Quoique la saison fut très en arrière pour les semailles, les commerçants refusaient d'acheter; le blé avait éprouvé une baisse de 2d par minot de 70 lb. et la farine d'un chelin par sac de 280 lb. depuis le départ de l'autre steamer. Les autres articles n'avaient éprouvé aucun changement. La farine du Canada (droits payés) était cotée de 25s à 26s le baril de 196 lb, celle des États-Unis de 26s à 27s 6d.

Les nouvelles d'Angleterre ne renferment rien d'important par rapport à la question de l'annexion du Texas. Tout ce qu'on en sait de certain, c'est que l'annexion n'est pas aussi goûtée au rivage ouest de l'Atlantique que dans l'Union et le congrès américain.

Quant à la question de l'Orégon, elle est presque au même point qu'aux nouvelles précédentes. On continue en Angleterre à condamner le langage du président Polk. On s'occupe peu de l'Orégon; c'est plutôt la manière dont est rédigé le message du président, que l'intérêt porté au territoire en litige, qui échauffe les politiques d'Angleterre. Des journaux respectables et sérieux ont parlé de guerre, comme d'une chose qui devait avoir lieu, si les américains ne diminuaient rien de leurs prétentions, mais l'on en est encore là. Les prochaines mailles apporteront probablement sur ce sujet quelques nouvelles intéressantes.

On disait en Angleterre que plusieurs régiments seraient retirés de l'Irlande et que 8500 hommes devaient être envoyés en Canada.

On ajoutait que le commandant des forces sir Richard Jackson serait rappelé et que le lieutenant-général comte Canthart serait envoyé à sa place comme commandant en chef des troupes dans l'Amérique du nord.

Un vaisseau a fait voile de Chatham pour le Canada avec des détachements des 1<sup>re</sup>, 52<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> régiments.

La Suisse continue à être en proie aux horreurs de la guerre civile. Les corps francs, dans une bataille aux portes de Lucerne ont laissé six cents hommes sur le champ. On sonne le tocsin dans tous les cantons de la Suisse; la république est consternée, et il n'y a pas d'apparence que les troubles doivent cesser bientôt.

**COLLÈGE MAYNOOTH.**—Le premier os de discorde jeté dans le parlement fut l'augmentation de l'octroi fait au collège Maynooth. Le sujet fut porté le 4 avril dans la chambre des communes, par sir Robert Peel, dans un discours d'une longueur considérable. Il entra pleinement dans le sujet, étonna ses amis par la hardiesse de ses innovations, et professa le désir d'assurer la pacification de l'Irlande. La question a produit un intérêt profond. La mesure a enfin passé par ses différents degrés dans la chambre basse, et il est

probable que la chambre des lords ne la retardera pas longtemps; presque tous les évêques vont la soutenir. En attendant, des assemblées ont lieu dans plusieurs endroits et l'on signe des pétitions contre l'octroi proposé. Un journal opposé à cet octroi, s'exprime ainsi: "l'église d'Angleterre se met à la tête du mouvement, et, si l'on considère qu'il y a plus de 13000 paroisses, on s'imaginera aisément le nombre énorme de pétitions qui vont être présentées à la législature. On a beaucoup d'inquiétude par rapport au parti que vont prendre les évêques. Quatre d'entre eux voteront probablement contre la mesure. Les trois grandes divisions des dissidens, les Wesleyens, les Congrégationalistes, et les Baptistes, enverront des pétitions de leurs districts respectifs. Ces trois divisions renferment au moins 9000 congrégations. On peut ajouter à cela 1000 pétitions au moins de la part des Presbytériens et des protestants d'Ecosse, outre les pétitions des protestants irlandais.

Les prélats anglais de l'église catholique romaine, au nombre de 10 ou 11 à présent à Londres, ont adressé des remerciements à sir Robert Peel, pour sa conduite par rapport à cette mesure.

A Brechin, en Ecosse, un ministre d'une congrégation épiscopaliennne, étouffa ses auditeurs, il n'y a pas long-temps, en leur disant qu'il était prêt à entendre "la confession auriculaire" de ceux qui voudraient la faire.

On lit dans le journal l'Afrique;

Alger, 27 mars.

J'apprends à l'instant même la nouvelle suivante:

On écrit d'Oran, à la date du 16 courant:

Abd-el-Kader est aujourd'hui à Bou-Beida, avec mille cavaliers. Il menace les Beni-Meynaren et les Dony-Thabet. Plusieurs tribus se sont déjà ébranlées pour le suivre. On cite entre autres les Djelfra dissidens, les Ouled-Mahr et les Beni-Matac.

Le colonel Gery vient de se mettre à sa poursuite avec une colonne réunie à la hâte. Un exprès est envoyé à M. le général Lamoricière, qui se trouve en ce moment à Sidi-bel-Abbés. Toute la province est dans l'agitation. L'autorité supérieure d'Alger est prévenue.

On attribue ici le mouvement opéré par Abd-el-Kader à la résolution prise par le Maroc de le forcer à quitter le territoire de l'empire.—*Minerve.*

Les dernières nouvelles du Texas sont d'une grande importance. Il y a eu tout récemment diverses assemblées où des résolutions ont été votées en faveur de l'annexion. Une proclamation du Président de la république du Texas, est sortie le 19 du mois d'avril. Elle contient ce qui suit:

"Qu'il soit connu que moi, ANSON JONES, Président de la république du Texas, en vertu du pouvoir dévolu sur moi par la constitution, requiers, par ces présentes, les sénateurs et les représentants du congrès de cette république, de s'assembler en session spéciale, en la ville de Washington, lundi, le seizième jour de juin prochain, pour recevoir telles communications qui leurs seront données, pour consulter et se déterminer sur les mesures à prendre pour le bien-être du Texas."

D'un autre côté, des dépêches mexicaines nous font connaître que le Mexique est presque décidé à traiter avec le Texas, comme avec un état indépendant. On dit que le ministre anglais à Mexico fait tous ses efforts pour induire le gouvernement mexicain à faire des propositions définitives, et à terminer les difficultés entre les deux pays.

—Au dernier lever de la Reine d'Angleterre, Mme la comtesse de Falhaut, Mme la comtesse de Jarnac et Mme la baronne de la Rouchère ont été présentées par Mme la comtesse de Sainte-Aulaire; Mlle Bunsen, fille du ministre de Prusse, par Mme Bunsen, sa mère; le duc de Broglie, pair de France, et le Prince de Broglie, son fils, secrétaire de l'ambassade de France en Espagne, par le comte de Sainte-Aulaire.

—On lit dans un journal anglais:

"Les revenus du prince de Galles, héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, s'élèvent, pour les deux duchés qui lui appartiennent, Cornouailles et Lancastré, à 82,917 liv. sterl. par an (2 millions 115,000 fr.)."

—On sait qu'il existe en Belgique une loi répressive du duel. Cette loi a reçu son application

vendredi dernier, devant le tribunal correctionnel de Bruxelles, dans des circonstances qui ont récemment excité la curiosité publique. Un duel avait eu lieu entre M. le comte Goblet d'Alviella, âgé de vingt et un ans, fils du ministre actuel, et M. le baron d'Hoogvorst, âgé de trente-deux ans. L'arme était l'épée. M. le baron d'Hoogvorst fut légèrement blessé. Le ministère public a informé contre les deux combattants et contre les quatre témoins, et les a traduits tous les six devant la police correctionnelle. Les témoins ont été relaxés de la plainte, mais les deux adversaires, MM. Goblet et d'Hoogvorst, ont été condamnés chacun à deux mois de prison et 200 fr. d'amende (minimum de la peine).

### AUX ABONNES.

Les Abonnés à la Revue Canadienne, qui changent de domicile, le premier mai prochain, voudront bien nous donner leurs nouvelles adresses, afin de ne pas éprouver de retard dans l'envoi du journal.

### A NOS ABONNES.

Les Abonnés à la *Revue Canadienne* doivent payer le premier semestre soit à nos Agents, ou nous l'adresser à nous-même directement, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du journal. Les dépenses, que nous faisons pour notre publication, nous justifient, ce nous semble, si nous sommes sévères et exigeants sur ce point. Il faut être ponctuel.

Les nouveaux abonnés à la *Revue Canadienne* peuvent se procurer tous les numéros publiés jusqu'à ce jour, en s'adressant à nos bureaux en cette ville ou à nos Agents.

### ABONNEMENTS.

LA REVUE CANADIENNE paraîtra le Samedi de chaque semaine. Elle formera, pour l'année, un volume contenant la matière de plus de dix volumes grands in-octavo. Le journal sera imprimé sur beau papier, et la partie typographique et matérielle sera sans reproches.

On s'abonne à la *Revue Canadienne*, au bureau du journal, no. 7 rue St-Nicolas, ou aux bureaux du Rédacteur-en-chef, no. 31 rue St-Gabriel, vis-à-vis l'Hôtel du Canada, de Mme. St-Julien; et chez MM. Fabre et Cie., et C. P. Leprohon, Libraires de cette ville.

Un an . . . . . 20 chelins.  
Six mois . . . . . 10 ..  
Trois mois . . . . . 5 ..

### OUTRE LES FRAIS DE POSTE.

Nous recevons pour ce journal des annonces, avertissements etc. etc. adaptés à notre mode hebdomadaire de publication, au prix des autres journaux de cette ville.

Les lettres, communications, etc. etc. devront être et seront adressées, (*affranchies*), au Rédacteur en chef, Bureau de LA REVUE CANADIENNE, chez MM. LOVELL et GIBSON, imprimeurs, No. 7, Rue St-Nicolas.

### AGENS.

A Soulard, écr. Québec.  
L. G. Duval, écr. Trois Rivières.  
L. V. Siotte, écr. St. Hyacinthe.  
J. P. Lantier, écr. M.P.P. Vaudreuil.  
L. A. Olivier, écr. Berthier.  
L. G. DeLorimier, écr. L'Assomption.  
P. L. LeTourneur, écr. Rivière Chambly.  
Frs. Caron, écr. Amherstburg.  
H. de Rouville, écr. Sorel.  
H. F. Marchand, écr. St. Jean.  
Tancredi Sauvageau, écr. Laprairie.  
E. X. Valade, écr. Terrebonne.  
Col. A. C. Taschereau, écr. D'Eschambault.  
R. DesRivières, écr. New-York.

LOUIS O. LE TOURNEUX,  
Rédacteur en chef et Propriétaire.

MONTREAL.  
IMPRIME PAR LOVELL ET GIBSON.